

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Concierge social, une fonction pour bien habiter ensemble
Initiant-e(-s) : Sarah NEUMANN et consorts

Ce postulat propose de créer à Lausanne des fonctions de Conciergerie sociale. Entre service au logement et soutien social, en collaboration avec les acteurs de l'immobilier, une telle mesure amène du bien-être des habitant-es dans leur quartier, aide à maintenir à domicile des personnes âgées ou rencontrant un problème de santé, facilite la communication intergénérationnelle et interculturelle et permet de réduire les conflits.

La Ville de Lausanne a reconnu de longue date la fonction sociale essentielle des concierges pour la vie collective au sein d'un immeuble ou quartier. En 2015 déjà, elle éditait la brochure *Concierges : Actrices et acteurs clés du vivre ensemble*, et mettait en place des formations pour renforcer les compétences d'interaction sociale de ces professionnel·les.

Prenant exemple sur des projets développés en Suisse et à l'étranger, ce postulat propose d'aller plus loin en créant à Lausanne des postes de Concierge social·e. A la croisée du service au logement, du soutien social et dans une collaboration indispensable avec les acteurs privés, parapublics et associatifs de l'immobilier, une telle mesure contribue à la bonne inscription et au bien-être des habitant-es dans leur quartier, aide à maintenir à leur propre domicile des personnes âgées ou rencontrant un problème de santé, facilite la communication intergénérationnelle et interculturelle et permet de réduire les conflits.

En charge d'un petit quartier ou ensemble d'habitations, le/la concierge social·e dispose d'un local dédié et est présent dans un cadre horaire régulier. Il/elle offre aux habitantes et habitants une palette de prestations variées : petit entretien, organisation d'activités de rencontres et jeux, démarches de communication et prévention, coup de main ponctuel pour un transport ou une démarche administrative, aide au jardinage ou à l'entretien, mise en lien avec les ressources adéquates ou les prestataires dédiés pour diverses situations du quotidien. Il travaille en dialogue et en complémentarité avec les professionnel·les de l'intendance et de l'entretien engagé·es dans les immeubles.

Le/la concierge social·e a une dimension « couteau suisse ». On peut imaginer que des personnes ayant un parcours professionnel atypique prennent une telle charge, qui exige à la fois des capacités sociales fortes, le sens du service, et des compétences pratiques. Si dans le village de Cadenazzo (TI), le public qui bénéficie de la prestation est principalement âgé, le projet du quartier de Birch à Schaffouse s'inscrit plutôt en zone urbaine défavorisée. Enfin dans la ville de Liège (Belgique), il se déploie dans le cadre de programmes de réinsertion professionnelle.

Dans un contexte de solitude urbaine croissante et d'éclatement géographique des familles, la conciergerie sociale nous semble offrir des réponses concrètes qui pourraient être déployées de manière transversale, et s'inscrivant dans un groupe d'immeubles accueillant des types de foyers divers. Ainsi, les plus âgé·es et les plus fragiles pourront compter sur une présence humaine plus durable et généraliste que celle offerte par les organisations de soins à domicile. Tout un chacun bénéficiera de

Conseil communal de Lausanne

plus de lien social, de relations de voisinage facilitées, d'une prise en charge des tensions ordinaires inhérentes à la vie en collectivité, enfin, d'une aide ponctuelle pour des menus travaux.

Dans le cadre d'une phase pilote, plusieurs contextes pourraient être retenus, par exemple :

- des quartiers populaires où les enjeux du vivre-ensemble sont les plus vifs.
- des groupes d'immeubles qui ont quelques décennies et dont la population en partie vieillissante cherche à rester le plus longtemps possible à domicile malgré les difficultés pratiques liées à l'âge ;
- des quartiers en développement à forte densité, amenés à accueillir une population hétérogène.

Pour concrétiser le projet, la Ville pourrait prendre contact en priorité avec ses partenaires immobiliers : la FLCL – Fondation lausannoise pour la construction de logement, qui dispose d'ensembles locatifs importants ; les bailleurs sociaux en droit de superficie (p.ex. Logement Idéal, Pro Habitat). En effet, les acteurs de l'immobilier pourront trouver leur intérêt à financer de tels postes : offrir de meilleures conditions de vie aux locataires, c'est réduire le *turn-over* des objets loués, contribuer à sécuriser les bâtiments, enfin, rendre paisible leur environnement par les vertus du « bon voisinage ».

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place des postes de Concierge social·e dans différents quartiers.

Lausanne, le 21 mai 2024
NEUMANN

Mme Sarah



Signataire(s) :

M. Samuel DE VARGAS

p.o. 

Mme Séverine GRAFF



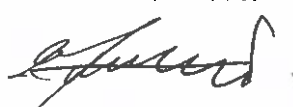
Mme Joëlle RACINE



Mme Christine GOUJMAZ



M. Yusuf KULMIYE



M. Yvan SALZMANN

